



GERSON
Ecole Collège Lycée

Activités nautiques **Classes de 6^{ème}**

Dans le cadre des APPN (activités physiques de pleine nature) au collège, les enseignants d'EPS organisent des activités nautiques qui se déroulent sur la Base nautique UCPA de Vaires sur Marne (77).

Objectif :

Un des objectifs de formation est de permettre aux enfants d'évoluer en milieu aquatique. Parallèlement à la natation en classe de 6^{ème}, ces activités font découvrir aux élèves trois sports nautiques : la voile en Catamaran (Newcat 12), l'aviron et le canoë-kayak.

Cette découverte se fait lors d'un stage (6 X 2 heures) pour permettre une réelle initiation qui trouvera son aboutissement en 5^{ème} par le choix de la pratique d'une seule activité à travers un cycle d'apprentissage.

Organisation :

Cette activité se déroulera à la place de 6 séances de Stade du **vendredi après-midi**.

- **départ** en autocar depuis Gerson à 13h ;
- **retour** à Gerson vers 18h.

Ces séances auront lieu pour les **6^{ème} B, 6^{ème} C et 6^{ème} E en septembre et octobre 2010** selon le calendrier suivant :

vendredi 17 septembre ;	vendredi 8 octobre ;
vendredi 24 septembre ;	vendredi 15 octobre ;
vendredi 1 ^{er} octobre ;	vendredi 22 octobre.

Pour les **6^{ème} A et 6^{ème} D**, ces séances auront lieu **en avril, mai et juin 2011** selon le calendrier suivant :

Vendredi 29 avril ;	vendredi 20 mai ;
Vendredi 6 mai ;	vendredi 27 mai ;
Vendredi 13 mai ;	vendredi 10 juin.

Chaque groupe sera réparti sur 3 activités :

- Catamaran (Newcat 12) ;
- Aviron.
- canoë-kayak.

Pendant le stage, chaque groupe sera pris en charge par des moniteurs UCPA et les professeurs de Gerson.

Lieu :

Base nautique UCPA , route de Torcy – 77360 VAIRES sur Marne.

Cette base située à 25 km à l'est de Paris dispose d'un plan d'eau de 90 ha avec une ligne droite d'aviron de 2800m.

Renseignements pratiques :

- Emporter obligatoirement une tenue vestimentaire spéciale composée de vêtements usagés :
 - Un pantalon ;
 - Un tee-shirt et sweat-shirt ;
 - Un pull ;
 - Un coupe-vent (haut et bas) genre ciré ou Kway ;
 - Une vieille paire de basket ou tennis.

Participation aux frais :

Le montant de 95 € comprend le transport en car, l'utilisation du matériel nautique et la rémunération des moniteurs UCPA. Il sera mentionné et ajouté aux frais de scolarité figurant sur la fiche de contribution des familles.



Talon réponse à remettre au Professeur **principal le jeudi 2 septembre 2010.**

Mme, M. _____ parents de _____ classe _____

- autorisons notre enfant à participer aux activités nautiques dans le cadre scolaire
- souhaitons que notre enfant ne participe pas aux activités nautiques